



**Procès-verbal de la rencontre virtuelle du comité consultatif des services
aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
tenue le mercredi 29 avril 2020 à 18 h 30**

Sont présentes: Mesdames Isabelle Asselin, Marie-Christine Blais, Nadine Demers, Nancy Deneault, Kathia Falardeau, Karine Guillemette, Renée Hébert, Caroline Isabelle, Isabelle Lacombe, Johanne Laliberté, Caroline Morin, Marie-Christine Racine-Samson, Mélina Pelletier, Brigitte Talbot, Manon Tremblay et Nathalie Tremblay.

Sont absentes: Mesdames Chantal Flamand et Caroline Jean.

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE VIRTUELLE ET MOT DE BIENVENUE

Madame Caroline Isabelle souhaite la bienvenue aux membres du comité à cette première rencontre virtuelle.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Caroline Isabelle fait la lecture de l'ordre du jour. Sur proposition de madame Nadine Demers, l'ordre du jour est adopté.

Adopté.-

3. VÉRIFICATION DU QUORUM

Les membres confirment qu'il y a quorum.

Adopté.-

4. AMENDEMENTS AUX RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Dépôt de document.

Madame Caroline Isabelle mentionne que des modifications aux règles de régie interne ont été faites. Au point 3.8 : Que l'heure de début des rencontres soit 19h tel qu'adopté par les membres lors de la réunion du 5 février 2020. Ajout du point 3.8.1 : Les membres du comité acceptent que ses membres participent à ses réunions par voie de conférence téléphonique ou virtuelle ou par tout autre moyen permettant aux membres de communiquer entre eux, lorsqu'il y a impossibilité pour le membre de se rendre au lieu de la réunion. Sur proposition de madame Nadine Demers, les modifications sont adoptées.

Adopté.-

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 5 FÉVRIER 2020

Une lecture préalable du procès-verbal du 5 février 2020 a été faite par les membres. Sur proposition de madame Mélina Pelletier, le compte rendu est adopté.

Adopté.-

6. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 5 FÉVRIER 2020

Aucun suivi.

7. ORGANISATION SCOLAIRE DES SERVICES AUX ÉLÈVES INTÉGRÉS ET EN CLASSES D'ADAPTATION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Dépôt de documents.

Madame Isabelle présente le tableau des *Services aux élèves intégrés 2020-2021* en date du 22 avril 2020, à titre informatif. Elle mentionne que ce sont des services additionnels mis en place dans l'école, en plus des services déjà instaurés par l'école. Ces ajouts centralisés sont accordés par la commission scolaire en fonction des besoins des élèves HDAA et des budgets reçus du ministère.

La distribution de ces services se décline ainsi :

▪ Total T.E.S. :	911 577,60\$
▪ Total P.E.H. :	47 511,30\$
▪ Total Orthopédagogues :	<u>228 378,00\$</u>
Grand-Total :	1 187 466,96\$

Également présenté, le tableau intitulé *Classes d'adaptation scolaire au primaire 2020-2021*. Madame Isabelle mentionne qu'en date du 23 avril 2020, il y a 12 classes d'adaptation scolaire pour l'année scolaire 2020-2021. Ces classes desservent 101 élèves. Elle explique les différentes ressources qui seront mises en place selon les besoins de chacun des élèves. Elle ajoute qu'à chaque année, les classes sont réévaluées en fonctions des besoins de la clientèle, la provenance des élèves et les ressources disponibles.

La distribution des services pour les 12 classes d'adaptation scolaire se décline ainsi :

▪ Spécialistes :	237 411,43\$
▪ Aide pédagogique :	46 924,76\$
▪ Total T.E.S. :	517 190,40\$
▪ Total P.E.H. :	146 577,60\$
▪ Enseignants :	<u>1 081 560,00\$</u>
Total :	2 029 664,19\$
Moins Mesure 15 313	<u>182 570,00\$</u>
Grand-Total :	1 847 094,19\$

8. ORGANISATION DES CLASSES DE FORMATION À L'AUTONOMIE (CFA) AU SECONDAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Dépôt de documents.

Madame Isabelle présente le tableau intitulé *Groupes CFA / 2020-2021*. Il y a deux classes pour un total de 23 élèves pour l'ensemble du territoire de la commission scolaire.

En date du 23 avril 2020, la distribution des services pour les 2 classes CFA se décline ainsi :

▪ T.E.S. et P.E.H.	237 067,20\$
▪ Enseignants et spécialistes :	<u>270 390,00\$</u>
Grand-Total :	474 134,40\$

9. ENTENTES DE SCOLARISATION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Madame Isabelle explique que nous avons des ententes de scolarisation avec des écoles régionales spécialisés situées dans la région de Québec pour les élèves ayant des besoins très particuliers dont la Commission scolaire de la Côte-du-Sud ne peut offrir les services nécessaires.

Parmi ces écoles spécialisées en ententes de scolarisation avec la commission scolaire, nous avons l'école de la Cité (pour les élèves du secondaire TSA avec déficience intellectuelle sévère à profonde) et l'école Anne-Hébert (pour les élèves du primaire ayant une déficience intellectuelle profonde). Cette année, nous adressons deux nouvelles demandes d'admission pour l'école Quatre-Saisons (trouble psychopathologique). D'autres écoles privées s'ajoutent à cette liste dont l'école St-François (Centre Psycho-pédagogique de Québec), l'école Oraliste pour enfants sourds. Au total, 8 élèves de la commission scolaire bénéficient des services de ces écoles.

10. COVID-19 : ÉTAT DE SITUATION

Madame Caroline Isabelle indique que le retour à l'école pour les élèves du primaire est prévu le 11 mai 2020 et que cela demande beaucoup de réorganisation de la part des directions d'école. Une des grandes difficultés est le nombre restreint d'élèves par groupe. Nous pouvons accueillir un maximum de 15 élèves par classe. Aussi, cette situation demande beaucoup plus de personnel afin de s'assurer de bien respecter les mesures d'hygiène, de santé et sécurité. Les services de garde seront également opérationnels pour la clientèle régulière avec les mêmes mesures à respecter.

Elle ajoute que les apprentissages se poursuivent pour le primaire et le secondaire. Pour les élèves du primaire qui demeurent à la maison, du matériel pédagogique ainsi qu'un suivi sont offerts par les enseignants en ligne (à distance). Même opportunité pour les élèves du secondaire qui eux, doivent demeurer à la maison.

Finalement, madame Isabelle indique que beaucoup de modalités restent à déterminer; des réponses et précisions sont à venir du gouvernement.

11. MOT DE LA COMMISSAIRE-PARENT EHDAA

Madame Kathia Falardeau indique qu'il n'y a pas eu d'autres rencontres de consultation depuis l'abolition du Conseil des commissaires par le gouvernement.

12. MOT DE LA DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Brigitte Talbot fait un bref résumé de la dernière rencontre qui a eu lieu le 20 avril dernier. Les points suivants furent abordés : révision des règles de régie interne, formulaires de mises en candidature parents pour 5 districts, processus de consultation publique pour les écoles en transition l'an prochain, gestion de la COVID-19 et implication des parents, report de la création du conseil d'administration par le gouvernement, annulation du souper *Les enfants d'cœur* et questionnement sur le remboursement ou non des billets vendus.

13. AFFAIRES DIVERSES

13.1

13.2

14. CORRESPONDANCE

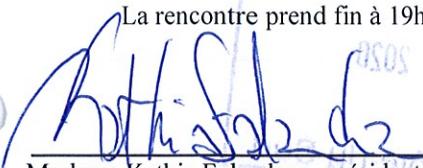
Aucune.

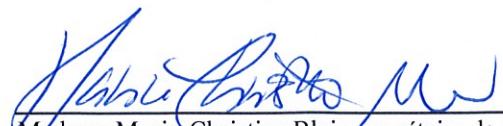
15. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE : 27 MAI 2020

La prochaine rencontre aura lieu le 27 mai 2020 au siège social à compter de 18 h; désormais, il y aura possibilité pour les membres qui le désirent, d'y assister virtuellement.

15. FIN DE LA RENCONTRE

La rencontre prend fin à 19h44 sur proposition par madame Nadine Demers.


Madame Kathia Falardeau, présidente


Madame Marie-Christine Blais, secrétaire de réunion